



Ref : CA2019/25

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 AVRIL 2019
SIÉGEANT EN FORMATION RESTREINTE AUX ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ATTRIBUTION DU TITRE DE DOCTEUR HONORIS CAUSA

➤ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, réuni en formation restreinte aux enseignants-chercheurs en sa séance du 19 avril 2019, sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, D.612-37 à D.612-41,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➤ **DÉCIDE d'approuver à l'unanimité la collation du titre de docteur honoris causa à Monsieur Ibrahima THIOUB, professeur d'histoire à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).**

Délibéré à Pessac, le 19 avril 2019, par le conseil d'administration siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs,

Nombre de membres présents	9
Nombre de membres représentés	8
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	17
Nombre de votes pour	17
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 10/07/2019

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 14/05/2019